

Nombre de conseillers :

En exercice 18

Présents 15

Votants 18

**N° D036_FINANCES : Budget Principal_Taux
d'imposition**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 20 mars 2025

A été nommé secrétaire de séance : Benoît COLIN

Présents (15) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, BURNET Stéphanie, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, TRINCAT Christophe, VIOLLAZ Emilie, WAGNER Jean-Pierre, WIART Florine

Absent (0) :

Excusés (3) : CHEVALLAY Patrice, pouvoir à TRINCAT Christophe
PAUTHIER Marie-Françoise, pouvoir à DUCRET Marie-Claire,
VEZIN Pascale, pouvoir à PODEVIN Christian

Votants (18)

Mme WIART explique que la commune a réceptionné dernièrement l'état 1259, sur lequel les bases d'impositions ont été réajustée par le Centre des Impôts.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de maintenir les taux d'imposition sur l'année 2025, à savoir :

Produit fiscal 2025	Base	Taux de 2025	Produit de référence
Taxe foncière bâtie (TFB)*	3 744 000 €	24.81	928 886 €
Taxe foncière non bâties (TFNB)	48 500 €	79.13	38 378 €
Taxe d'habitation (TH)	1 172 000 €	19.03	223 032 €
			1 190 296 €

- **AUTORISE** le Maire à réaliser les opérations administratives afférentes à cette délibération.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET



Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le



ID : 074-217402494-20250402-D036_2025-DE